

Sélection des athlètes

Jeux du Canada été 2022

Endroit : Niagara

Dates : 15 août au 21 août 2022

Participants : 7 athlètes sélectionnés, minimum 3 hommes et 3 femmes

Chaque province ou territoire a droit à un maximum de deux (2) inscriptions par épreuve par sexe, sauf pour les épreuves de lancer du poids et disque para, où le maximum est fixé à une (1) inscription par province ou territoire.

Catégories d'âge : Avoir moins de 37 ans au 31 décembre 2022

Classe : Ouverte

Épreuves : 100m 400m et 1500m hommes et femmes

Sélections : 9-10 Juillet 2022 au Complexe Claude-Robillard

Comité de sélection : Anne-Marie Fortin, Jean Laroche, Richard Tétreault, Nathalie Séguin, Arielle Roy-Petitclerc

Épreuves ciblées : 100m, 400m, 1500m et lancer du poids, lancer du disque

Cinq (5) places sont réservées exclusivement aux athlètes de course en fauteuil roulant. Au moins deux (2) de ces athlètes doivent être des femmes et au moins (2) doivent être des hommes. Deux (2) places sont réservées exclusivement aux para-athlètes en lancer du poids ou du disque. Un (1) de ces athlètes doit être une femme et un (1) doit être un homme. Maximum de 5 athlètes de course en fauteuil (minimum de 2 hommes et 2 femme - Maximum de 2 para-athlètes en lancer (minimum 1 homme et 1 femme).

* Les 2 para-athlètes en lancer doivent être différents des para-athlètes de course en fauteuil roulant.

Éligibilité - Ne peuvent participer :

- Les athlètes qui, à un certain moment, ont détenu un brevet SR1 ou SR2 (Tel que défini dans le programme d'aide aux athlètes de Sport Canada)
- Les athlètes qui ont représenté leur pays aux Jeux panaméricains, Jeux du Commonwealth, Jeux Olympique ou paralympiques, Universiade, Championnat du monde sénior IPC.

Critères de sélection (Course) :

1. Être membre de Parasports Québec avant le 2 juin 2022
2. Il n'y a pas de standard de classification. Les athlètes devront se classer parmi les 2 premiers lors des courses de sélection.
3. Si 2 athlètes monopolisent les 2 premières positions dans toutes les épreuves au programme, ces 2 athlètes seront sélectionnés pour les Jeux.
4. Si 3 athlètes monopolisent les 2 premières positions dans toutes les épreuves au programme, les 2 premiers de chaque épreuve seront sélectionnés.
5. Si 4 athlètes ou plus prennent les 2 premières positions dans les différentes épreuves, un système de pointage sera utilisé pour sélectionner les athlètes. Les 3 premiers chez les hommes et les 2 premières chez les femmes au total des points seront sélectionnés. Les 2 meilleurs de chaque épreuve parmi les athlètes sélectionnés, participeront à ces épreuves. (1^{ère} position 12 pts, 2^e 9 pts, 3^e 8 pts, 4^e 6 pts, 5^e 5pts, 6^e 4pts, 7^e 3pts, 8^e 2pts, 9^e 1 pt
6. Chez les femmes la règle 4 s'appliquera dès qu'il y aura 3 participantes.
7. S'il y a égalité de points pour la dernière position de la sélection, l'ex-aequo sera départagé comme suit : L'athlète ayant le meilleur classement dans une épreuve sera choisi. Si l'égalité persiste, la meilleure performance des athlètes impliqué dans l'égalité, sur les distances pour lesquelles la sélection n'est toujours pas finalisée sera ramenée en % du record canadien T54 sur cette distance. L'athlète ayant le plus haut pourcentage sera choisi.

Critères de sélection (lancer)

1. Être membre de Parasports Québec avant le 2 juin 2022
2. Il n'y a pas de standard de classification. L'athlète devra se classer parmi le premier lors des épreuves de sélection.
3. Le système de pointage RAZA sera utilisé pour sélectionner le meilleur homme et la meilleure femme. En cas d'égalité, le second meilleur lancer des athlètes participants sera rentré dans la grille afin de procéder à la sélection.
4. Le meilleur lanceur, peu importe l'épreuve, sera celui qui aura le plus de points pour un lancer donné. Que ce soit le poids ou le disque.